

CONSEIL MUNICIPAL

JUNIOR





SOMMAIRE

Au conseil municipal junior
Petits élus aux grandes idées
Je veux faire entendre ma voix
Préparation de l'élection
Déroulement de l'élection
Dépouillement
Résultats

4-5

6-7

8-9

10-11

12-13

14

15

ÉDITO

DEUX ANS POUR AGIR



Tu t'intéresses à la vie de ton école? À ta ville? Alors cette année, participe à l'élection du conseil municipal junior de Nouméa!

Tu peux voter si tu es en CE2, CM1 ou CM2 et te présenter à l'élection si tu es en CM1. Si tu es élu(e), tu pourras pendant deux ans, contribuer à améliorer le cadre de vie pour les plus jeunes en proposant des projets, en t'exprimant sur différents sujets comme l'environnement, le bien-être dans les écoles, le vivre ensemble, la vie scolaire, etc.

Ton avis compte!

Grâce au conseil municipal junior, tu découvriras ta ville autrement.

Participer au vote, être candidat(e) ou être élu(e) sera une belle expérience citoyenne. Dans ce livret, tu auras toutes les informations nécessaires sur le conseil municipal junior.



Sonia Lagarde
Maire de Nouméa

AU CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR, JE DÉFENDS MES PROJETS ET JE PARTICIPE

LE CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR (CMJ)

Qu'est-ce
que c'est ?



Créé en 2002, le CMJ est un lieu de débats et de décisions où chaque enfant élu, appelé conseiller municipal junior, peut exposer ses idées et développer des projets pour la ville de Nouméa et les Nouméens. C'est un espace dédié à la citoyenneté.

Il permet aux conseillers municipaux juniors de développer leur sens des responsabilités, leur esprit de solidarité, mais également leur engagement dans le cadre des actions menées.

Comment il
fonctionne ?



Le CMJ est composé de 2 représentants issus de chaque école de la commune (1 fille et 1 garçon).

Ces conseillers sont des élèves de CM1, élus pour deux ans par leurs camarades de CE2, CM1 et CM2 des écoles de Nouméa.

Ils se réunissent au moins une fois par mois et peuvent également s'investir les mercredis pédagogiques, pendant les vacances scolaires ou les week-ends.

À LA VIE DE LA VILLE

Le rôle des
conseillers juniors ?

Chargés de représenter la ville de Nouméa dans le cadre de leurs actions, les conseillers municipaux juniors travaillent également à la concrétisation de leurs différents projets.

Ils sont un relais entre les élus « adultes » du conseil municipal et tous les partenaires qui les accompagnent durant leur mandature.

Leurs devoirs : **DISPONIBILITÉ,**
ATTITUDE CITOYENNE, RESPONSABILITÉ

Leurs qualités :
ÉCOUTE, IMPLICATION



PETITS ÉLUS AUX GRANDES IDÉES

Toutes tes idées sont les bienvenues, mais les projets retenus au CMJ doivent quand même :

- correspondre aux missions de la ville de Nouméa
- s'adresser au plus grand nombre
- répondre à l'intérêt de tous
- être réalisables

DES MISSIONS

ORGANISER les élections, le carnaval, l'organisation de festivals, la fête de la Lumière, le feu d'artifice du 1^{er} janvier, etc.



CONSTRUIRE et **ENTREtenir**
les routes, les écoles, les médiathèques, les salles de jeux, les terrains de sport...

DÉLIVRER les actes de naissance, de décès, les passeports, les permis de construire

CÉLÉBRER
les mariages

**LES
TRANSPORTS
EN COMMUN**

COLLECTER
les déchets



Pour proposer tes idées, inspire toi des projets menés par les CMJ dans les domaines de la solidarité, de l'environnement, de la culture, de la sécurité et du sport.

VALORISER MA VILLE

- Réalisation d'un film en stop motion sur la lutte anti-tags avec l'association Jeunes et Toiles (rédaction du scénario, montage des décors et du son, participation à la réalisation...)
- Création d'un jeu vidéo sur l'égalité filles-garçons (choix des personnages, mécaniques de jeu.)
- Conception d'actions culturelles et artistiques



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- Participation à des opérations de reboisement
- Actions pour les éco-gestes (recyclage, tri, anti-gaspillage...)

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE À L'ÉCOLE

- Mise en place de malles de jeux pour diversifier les activités pendant les récréations
- Réalisation de vidéos culinaires insérées dans un carnet numérique et interactif

VIVRE ENSEMBLE

- Collecte de jouets de Noël pour les enfants défavorisés
- Rencontres intergénérationnelles avec les personnes âgées et/ou en situation de handicap
- Sensibilisation aux gestes qui sauvent



JE VEUX FAIRE ENTENDRE MA VOIX

JE ME DECIDE

Pourquoi je veux devenir "conseiller municipal junior" ?



Est-ce que je peux être candidat ?

Oui si :

- je suis en classe de CM1
- j'habite à Nouméa
- j'ai l'accord signé de mes parents
- j'ai des idées

Devenir conseiller municipal junior me permettra de m'initier à la démocratie et d'exercer ma citoyenneté en partageant des droits et des devoirs avec mes autres camarades.

Je pourrai être utile dans ma commune, jouer un rôle important pour faire passer mes idées, défendre mes projets et les réaliser pour l'ensemble des Nouméens.

Pourquoi pas moi ?

J'ai des ambitions pour ma ville et je voudrais vivre des expériences exceptionnelles.



Pour cela, je peux :

- participer à l'amélioration de la vie de la commune
- exercer des responsabilités
- être un ambassadeur en véhiculant une bonne image de la Ville



JE M'ORGANISE

OUVERTURE

de la campagne électorale par les élus « adultes » du conseil municipal

DU	LUNDI 18 MARS	AU	LUNDI 25 MARS
-----------	-----------------------------------	-----------	-----------------------------------

DÉROULEMENT

de la campagne électorale dans les écoles de Nouméa

DU	LUNDI 18 MARS	AU	MARDI 30 AVRIL
-----------	-----------------------------------	-----------	------------------------------------

ÉLECTIONS

JEU 2 MAI

PROCLAMATION

des résultats par le maire en salle d'honneur de l'hôtel de ville

MARDI 14 MAI



Et c'est parti pour
2 ans !

PRÉPARATION DE L'ÉLECTION : COMMENT

NOUS NOUS PRÉSENTONS À L'ÉLECTION EN BINÔME

1

LE DÉPÔT DES CANDIDATURES

- Tu as l'accord signé de tes parents
- Inscris ton nom et celui de ton binôme sur la fiche de candidature (*attention : si tu es une fille, ton binôme doit être un garçon. Si tu es un garçon, ton binôme est une fille.*)
- Remets la fiche de candidature à ta maîtresse ou ton maître



2

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

- Vous menez votre campagne en binôme
- Présentez votre programme et vos idées dans votre école
- Organisez des débats avec les autres candidats et des rencontres pour exposer votre projet à vos camarades de CE2, CM1 et CM2
- Réalisez des affiches ou des tracts
- Vous pouvez demander de l'aide à votre maîtresse ou votre maître, mais c'est à vous de jouer, à vous d'être convaincants pour gagner des voix !



À SAVOIR

Je ne peux présenter ma candidature qu'une seule fois, dans un seul binôme.

3

LA PRÉPARATION DU VOTE

- Chaque école envoie la liste officielle des candidats à la mairie
- La mairie fournit le matériel électoral nécessaire pour le vote :
 - la carte d'électeur
 - les enveloppes
 - l'isoloir, cabine où chacun peut voter en secret
 - l'urne, boîte où chacun dépose son enveloppe
- Chaque école doit réaliser les bulletins de vote où sont inscrits les noms des binômes

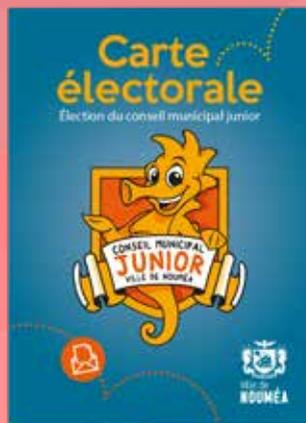


DÉROULEMENT DE L'ÉLECTION : COMMENT

JE VEUX VOTER

1

Tu te présentes au bureau de vote de ton école avec ta carte d'électeur.



2

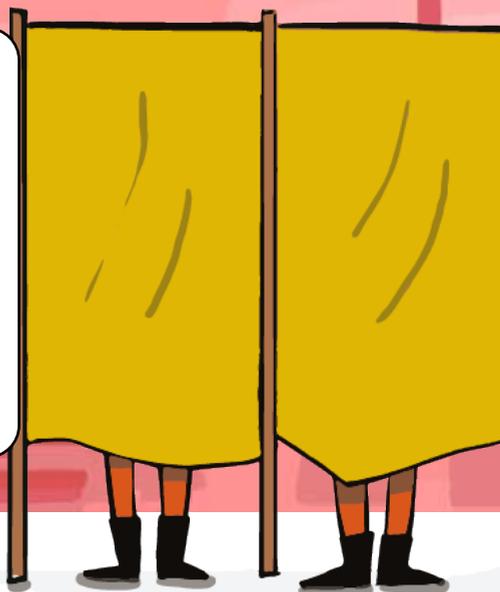
Tu prends le bulletin de chaque binôme et une enveloppe.



3

Tu entres seul dans l'isoloir :

- tu glisses dans l'enveloppe le bulletin du binôme que tu veux élire
- tu refermes l'enveloppe, sans la coller
- tu jettes dans la poubelle de l'isoloir les bulletins non utilisés



REPLIR MON DEVOIR ÉLECTORAL ?

4

Tu reviens vers la table de vote avec ta carte et ton enveloppe :

- le premier assesseur lit ton nom à haute voix sur ta carte d'électeur
- le deuxième assesseur recherche ton nom sur la liste d'émargement (où sont inscrits les noms de tous les électeurs)
- le président du bureau de vote actionne l'urne : tu peux glisser ton enveloppe dans la fente
- le président du bureau de vote prononce les paroles magiques :

« A voté ! »

5

Le deuxième assesseur tamponne ta carte et tu signes sur la liste.



DÉPOUILLEMENT

Quand le vote est terminé et que chacun a déposé son bulletin, le président du bureau de vote déclare : « **le scrutin est clos !** ». Il reste à dépouiller les enveloppes et à compter les différents bulletins.



- On compte les enveloppes et on les met en paquets de 10.
- On compte les signatures sur la liste d'émargement pour vérifier si le nombre d'enveloppes correspond au nombre de votants.



- 4 personnes sont choisies dans l'assistance pour sortir les bulletins des enveloppes.
- On les appelle les scrutateurs : ils pointent et additionnent le nombre de voix recueillies par chaque binôme.



RÉSULTATS

S'IL Y A ÉGALITÉ DE VOIX, C'EST LE BINÔME LE PLUS ÂGÉ QUI L'EMPORTE. C'EST LA RÈGLE !

Le binôme qui a obtenu le plus de voix est élu au conseil municipal pour 2 années scolaires.

- Le président du bureau de vote remplit le procès-verbal des résultats et le transmet à la mairie par l'intermédiaire du directeur de son école.



À SAVOIR

Comme pour de véritables élections, les bulletins raturés ou comportant des signes distinctifs autres que le choix du binôme seront déclarés nuls.

LE CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR EST OFFICIELLEMENT INSTALLÉ LORS DE LA PROCLAMATION PRÉSIDIÉE PAR LE MAIRE DE NOUMÉA.





CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR

Service de la vie éducative

33, avenue Bonaparte
Rivière-Salée, Nouméa
cmj@ville-noumea.nc

Tél. : 23 27 16



16



Ville de
NOUMÉA